

L'éclairage public

L'efficacité énergétique associée à la valorisation du patrimoine

L'éclairage public contribue à garantir la sécurité publique, à améliorer et à embellir le cadre de vie des habitants. Il participe à l'attractivité et à l'image de la ville par la mise en valeur de son patrimoine et son éclairage événementiel.

Le nombre de points lumineux a augmenté de 1 million en 15 ans. La consommation de l'éclairage public a augmenté de 44 %, soit 6 milliards de KWh dans la même période. C'est devenu le deuxième grand poste du bilan énergétique d'une commune. L'éclairage public constitue le premier poste de consommation d'électricité, jusqu'à 40 %. Pendant ce temps, la pollution lumineuse sur terre augmente de 10 % chaque année⁽¹⁾.

L'objectif est de trouver le juste équilibre entre les besoins d'éclairage et son impact sur l'environnement.

Les Partenariats Publics Privés déploient des moyens de plus en plus innovants en associant l'efficacité, l'architecture, l'optimisation de la maintenance et la maîtrise des flux; des gains d'énergie et d'efficacité très importants peuvent être alors réalisés sur l'éclairage. Une démarche globale de projet permet d'atteindre l'efficacité qui va au-delà de la simple performance de consommation.

Les collectivités se posent les questions suivantes :

- quelle stratégie de rénovation et de maintenance dans la durée ?
- comment faire des économies d'énergie ?
- comment réduire les frais de fonctionnement ?
- comment améliorer le service aux usagers ?
- comment améliorer le confort visuel avec des budgets de fonctionnement raisonnables ?
- comment réduire la "pollution lumineuse" ?
- comment valoriser le patrimoine architectural ?
- comment donner une image attractive de la ville ?

Le Cluster Lumière au service des collectivités

Les professionnels membres du Cluster Lumière accompagnent les collectivités dans :

- Les études d'éclairage
- La préconisation des choix techniques
- L'installation
- L'entretien et la maintenance
- L'exploitation et gestion globale
- La veille technologique permanente...

“ **Les professionnels de l'éclairage peuvent vous apporter une réflexion globale et une vision d'ensemble de la chaîne de compétences** ”

⁽¹⁾ Source : Citeos, www.citeos.com

Réussir votre projet d'éclairage public en pratique

Quels sont les critères principaux pour un éclairage public de bonne qualité ?

- Éclairer au bon moment : maîtriser les temps d'allumage à l'aide de systèmes de commande adaptés.
- Eclairer au bon endroit : définir précisément la zone à éclairer, garantir l'uniformité, limiter la pollution lumineuse tout en évitant les éblouissements des passants et des riverains. Éclairer juste plutôt qu'éclairer « fort ».
- Eclairer pour gagner en sécurité, en sobriété et en efficacité, en visant les économies d'énergies et une meilleure utilisation de l'éclairage (en éclairant la voirie et non le ciel).
- Une meilleure intégration de l'éclairage : les matériels et les types de sources lumineuses sont adaptés à chaque lieu d'implantation.

Quelles sont les technologies efficaces pour assurer un fonctionnement pérenne ?

La conception et la maintenance des réseaux d'alimentation doivent respecter :

- les normes concernant la section des câbles, les coffrets d'alimentation...
- La qualité des alimentations et de leurs composants...

La pose de luminaires doit respecter certaines règles :

- L'utilisation de matériaux résistants pour les luminaires.
- une protection assurant une imperméabilité à l'eau et à la poussière qui optimisent la durée de vie des lampes et limitent l'obstruction à la lumière.

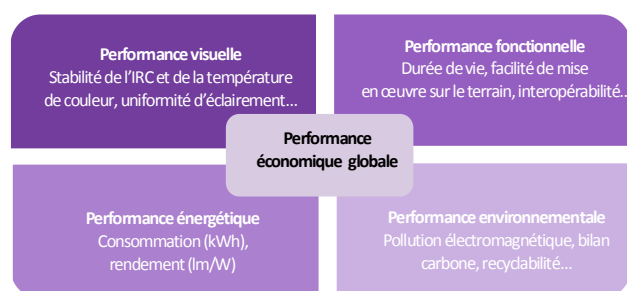
Quelles sont les solutions pour améliorer le service aux usagers et le confort visuel ?

- le choix d'un système optique limitant les éblouissements,
- des lampes associées aux systèmes optiques plus efficaces
- la recherche d'uniformité de l'éclairage de proximité et sur l'ensemble de la ville
- la robustesse des solutions d'alimentation et de gestion
- la robustesse et durée de vie des lampes ...

Quelles sont les critères pour intégrer l'éclairage public au mobilier urbain ?

- le respect d'une certaine harmonie avec les autres éléments du mobilier urbain (forme, couleur ...)
- l'intégration du matériel d'éclairage dans le paysage de la ville, classique, contemporain, historique
- le choix de la bonne lampe pour l'application (couleur, puissance, durée de vie, facilité d'allumage...)

Le Cluster Lumière rassemble : concepteurs lumière, industriels, bureaux d'études, installateurs, centres de recherche sur le thème de la performance globale de l'éclairage public. Ils associent expertise et savoir-faire pour vous conseiller et vous accompagner dans vos projets d'éclairage.



Cluster Lumière

CCI de Lyon - Place de la Bourse - 69002 Lyon

Tél : 33 (0)4 72 40 57 02 - Fax : 33 (0)4 72 40 57 45

e-mail : clusterlumiere@lyon.cci.fr

www.clusterlumiere.com

**Cluster
Lumière**
Performance & Innovation